

XXVIIe Congrès de l'Association Française  
de Droit Pénal

# La codification pénale

Direction scientifique : Guillaume Beaussonie et Antoine Botton

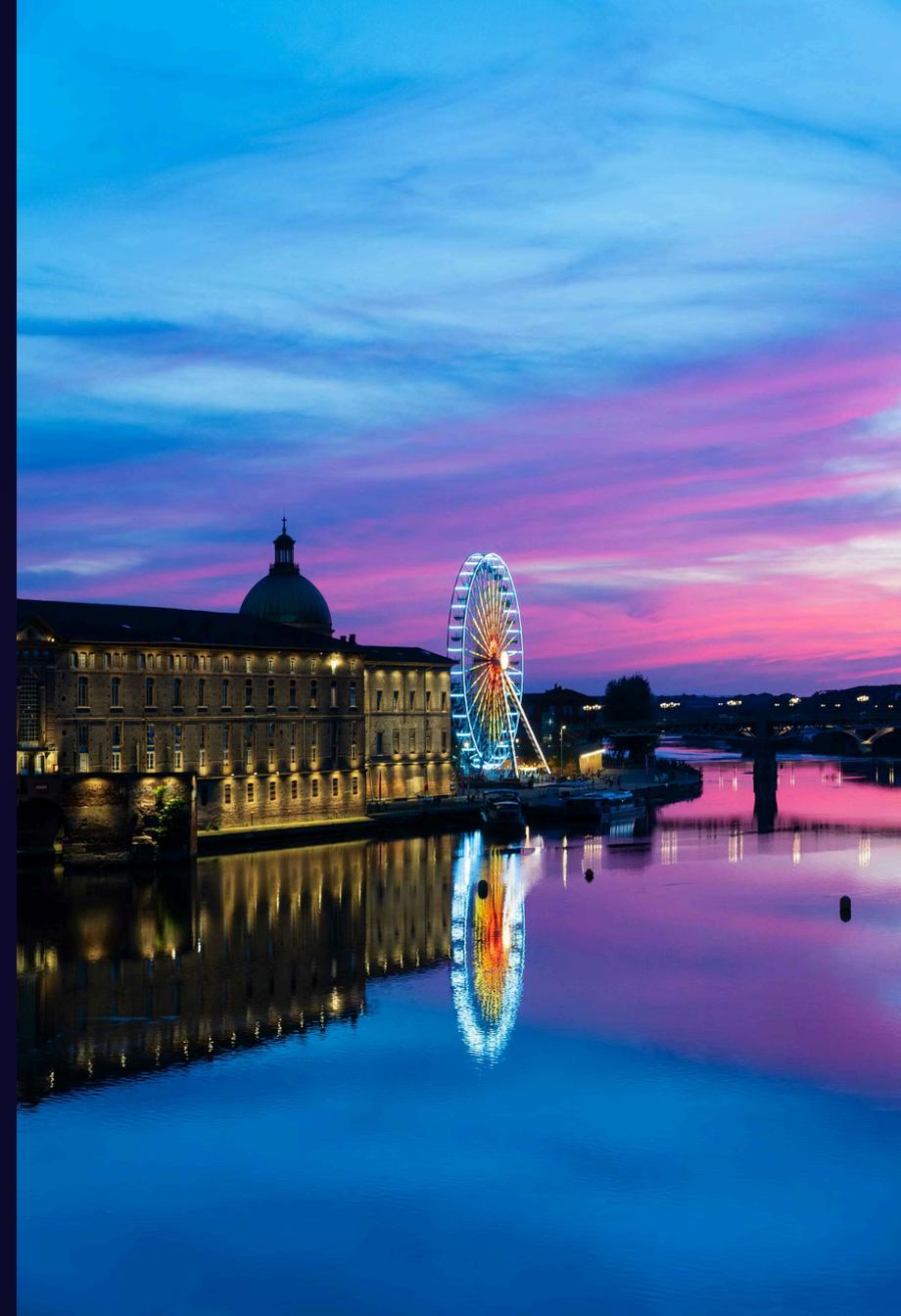
Université Toulouse Capitole, mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 octobre 2025



# Mercredi 15 octobre 2025

Journée. Organisation des doctoriales de l'AFDP, sous la supervision de Ludivine Richefeu, maître de conférences à Cergy Paris Université

18h00, amphithéâtre Despax. Rentrée solennelle de l'École de droit de Toulouse, parrainée par Madame Claire Hédon, Défenseure des droits



# Jeudi 16 octobre 2025 - Ouverture

01

---

8h30

Accueil des participants

02

---

8h45

Allocations d'ouverture :

- Monsieur le doyen Matthieu Poumarède
- Monsieur le président de l'AFDP, Jean-Baptiste Perrier

03

---

9h00

Présentation de la première journée par Antoine Botton, professeur à l'Université Toulouse I Capitole

# I. Rassembler : regards sur le code en tant que contenant

## A. Les rassemblements opérés

9h15

Le commun de la codification : qu'est-ce qu'un code ?

Édouard Verny, professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

9h35

La naissance du code pénal en Europe

Yves Cartuyvels, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain Saint-Louis Bruxelles

9h55

Le propre de la codification pénale : qu'est-ce qu'un code pénal ?

Les doctorants de l'AFDP

10h15

L'évolution de la codification pénale

Emmanuel Dreyer, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h35

Temps d'échange et pause

# Suite - Les rassemblements opérés

11h00

*Un bilan au fond : où est passé l'architecte ? Synthèse du colloque des jeunes pénalistes* - François Rousseau, professeur à l'Université de Nantes

11h20

*Un bilan en procédure : deux membres de la commission de réforme* - Raphaële Parizot, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Pauline Le Monnier de Gouville, maître de conférences à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

11h50 : temps d'échange puis repas



## B. Les rassemblements attendus ?

1

14h00

*L'expérience d'un autre code de procédure pénale : le CJPM* - Philippe Bonfils, professeur à Aix-Marseille Université

2

14h20

*Au bout du code pénal : faut-il un code des peines ?* - Antoine Botton, professeur à l'Université Toulouse Capitole

3

14h40

*À côté du code pénal : faut-il codifier le droit pénal des affaires ?* - Laurent Saenko, professeur à Aix-Marseille Université

4

15h00

*À côté des codes pénal et de procédure pénale : faut-il codifier le droit pénal des médias ?* - Evan Raschel, professeur à l'Université Clermont Auvergne

15h20 : temps d'échange et pause

# Fin de la première journée

15h50

*Au-dessus du code pénal : faut-il un code pénal européen ou international ?* - Pascal Beauvais, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

16h10

*Au-delà du code pénal : faut-il un code de la répression parapénale ?* - Jean-Christophe Saint Pau, professeur à l'Université de Bordeaux

16h30

Remise du prix Émile Garçon puis assemblée générale de l'AFDP



# Vendredi 17 octobre 2025

## II. Rationnaliser : regards sur le code en tant que contenu

8h30. Accueil des participants

8h45. Présentation de la seconde journée par Guillaume Beaussonie, professeur à l'Université Toulouse Capitole

### A. Le code pénal : un code à réharmoniser ?

9h00

*Le livre 1 : quels principes ? -*

Xavier Pin, professeur à

l'Université Jean Moulin Lyon 3

9h20

*Le livre 2 : faut-il repenser les*

*infractions sexuelles ? -* Guillaume

Beaussonie, professeur à

l'Université Toulouse Capitole

9h40

*Le livre 3 : entre errements*

*législatifs et audaces prétorienne*

- Nicolas Catelan, Associate

Professor at Sorbonne University

Abu Dhabi

10h00

*Le livre 4 : un code pénal peut-il contenir un droit d'exception ? Regard sur les infractions terroristes et les infractions politiques* - Julie Alix, professeur à l'Université de Paris Nanterre

10h20 : temps d'échange et pause

10h50

*Réflexions sur la place du droit pénal spécial dans le Code pénal à partir du Livre V* - Stéphane Detraz, maître de conférences à l'Université Paris-Saclay

B. Le code de procédure pénale :  
un code à changer ?

11h10

*Codifier l'article préliminaire* - Marthe Bouchet, professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord

11h30

*Codifier le contenu des cadres d'investigation* - Hélène Christodoulou, maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole

11h50 : temps d'échange puis repas

# Clôture du congrès et informations pratiques

01

---

14h00

*Codifier le choix du cadre d'investigation* - Jean-Baptiste Perrier, doyen et professeur à Aix-Marseille Université

02

---

14h20

*Codifier la réponse pénale* - Etienne Vergès, professeur à l'Université Grenoble Alpes

03

---

14h40

*Codifier les modes de comparution* - Oliver Décima, professeur à l'Université de Bordeaux

04

---

15h00

*Codifier le recours en nullité* - Haritini Matsopoulou, professeur à l'Université Paris-Saclay

**15h20 : temps d'échange et fin.**

## Informations pratiques :

Le colloque aura lieu sur le site de l'Arsenal, dans l'Amphithéâtre colloques du bâtiment Rempart, situé 2 rue des Puits Creusés.

L'inscription est gratuite pour les étudiants, les universitaires et les membres de l'AFDP.

Pour les professionnels, le tarif est de 75,00 euros pour les deux jours (repas non compris).

Toute inscription doit être validée, en précisant son statut et sa fonction, en envoyant un mail à l'adresse suivante :

[sylvie.trentin@ut-capitole.fr](mailto:sylvie.trentin@ut-capitole.fr)